

4 septembre 1961, Québec

Congrès des Syndicats Nationaux

Les chefs de gouvernement ont toujours l'habitude, à la Fête du Travail, de transmettre leurs meilleurs vœux à l'ensemble des travailleurs et à la classe ouvrière en particulier. Je suis vraiment très heureux ce matin de pouvoir le faire de vive voix et de me trouver au milieu des représentants de la Confédération des Syndicats Nationaux. Je profite donc de l'occasion qu'on m'a offerte de vous rencontrer pour vous faire part, à vous qui êtes ici présents et à toute la classe ouvrière, de mes sentiments personnels d'amitié, ainsi que, de ceux de tous mes collègues.

La Fête que nous célébrons le premier lundi de septembre, chaque année, est celle de tous les travailleurs, mais à mon sens elle est surtout celle des ouvriers. J'y vois la fête par excellence, le jour de commémoration qu'on a choisi pour rappeler à ceux qui vivent aujourd'hui, tous ces travailleurs souvent inconnus dont la largeur de vue, le courage et l'abnégation ont fait franchir à la classe ouvrière les premières étapes dans sa marche vers la libération économique et sociale. Car la Fête du Travail n'est pas simplement un jour chômé, un jour de réjouissances. Je crois plutôt qu'elle est une sorte de « fête du souvenir », un hommage collectif que la classe ouvrière d'aujourd'hui rend à ceux des siens qui, hier, ont payé de leur liberté et parfois même de leur vie les droits dont elle jouit maintenant.

Un de ces droits les plus chèrement acquis est celui de l'association libre. Alors qu'il était à peu près inconnu, il y a seulement quelques dizaines d'années, il est maintenant devenu, par la ténacité du peuple ouvrier lui-même, la règle normale dans le domaine des relations ouvrières. Mais, comme dans toute règle, il subsiste des exceptions. Ces exceptions, toujours trop nombreuses même si elles ne sont pas fréquentes, une société vraiment démocratique ne peut les souffrir, car dès que le droit d'association est menacé, la justice sociale est en danger. Je pense bien que le respect de cette justice sociale est un des premiers objectifs que doit s'employer à atteindre tout gouvernement soucieux du bien commun. De toute façon, celui que j'ai l'honneur de diriger veut que les droits des travailleurs et les libertés conquises par des générations d'ouvriers, autant dans notre province que dans d'autres pays, ne soient désormais plus mis en danger par les attitudes despotiques et réactionnaires d'intérêts particuliers davantage préoccupés de leur bien propre que de celui de l'ensemble de notre société.

La fête du Travail n'est pas seulement l'occasion d'un rappel historique. Elle permet aussi de faire le point. À ce propos, elle est une suspension salutaire du travail habituel et quotidien; elle donne lieu à la réflexion aussi bien sur le chemin parcouru par les travailleurs vers la promotion véritable de la classe ouvrière que sur les problèmes auxquels cette classe fait aujourd'hui face.

Je ne veux pas non plus commenter longuement les statistiques officielles du chômage publiées vers la fin du mois d'août. J'aimerais tout au plus profiter de la circonstance pour souligner que la situation s'est quelque peu améliorée au Québec. Entre juin et juillet derniers, le chômage a diminué proportionnellement plus dans notre province que partout ailleurs au Canada. Le niveau de sous-emploi correspond maintenant à peu près à celui de

l'an dernier à pareille date; depuis plusieurs mois, à cause du ralentissement économique que le pays a connu, il avait eu tendance à être plus élevé. Cette amélioration relative que l'on note dans notre province n'a pas été aussi marquée dans le reste du Canada. Quoi qu'il en soit, le nombre des travailleurs sans emploi reste encore trop nombreux chez nous. Le gouvernement du Québec est parfaitement conscient de la situation angoissante de ceux qui sont incapables, malgré tous leurs efforts, de se procurer un emploi stable; il est aussi parfaitement conscient de l'état d'esprit de ceux dont la vie est souvent tissée d'incertitudes et de déceptions. Il comprend les difficultés des familles que le chômage touche et celles des communautés humaines dont le développement économique demeure lent et insuffisant.

Même s'il n'a pas à sa disposition tous les moyens que possède par exemple le gouvernement central de notre pays, il est résolu à faire sa part dans la lutte contre la plus pernicieuse maladie sociale de notre époque. Depuis un an déjà, il a adopté d'importantes mesures à cette fin. Je mentionne seulement notre politique de travaux d'hiver ou, plus précisément, la participation du gouvernement provincial aux coûts de ces travaux.

Même si, d'après les statistiques compilées au cours des derniers mois, cette politique a pu donner du travail à des milliers de personnes qui autrement se seraient trouvées sans emploi, il n'en reste pas moins qu'une telle mesure est presque uniquement palliative. Elle corrige une partie des effets du chômage; elle n'en attaque pas la cause profonde. Pour pénétrer jusqu'aux racines du mal, d'autres méthodes s'imposent, plus appropriées et d'efficacité plus durable. Nous devons par exemple nous employer à faciliter l'établissement, dans le Québec, d'une industrie secondaire de transformation, capable d'employer des milliers de travailleurs. C'est là le but de certaines démarches que mes collègues et moi avons déjà faites; c'est aussi un des buts poursuivis par des organismes comme le Conseil d'Orientation économique et des ministères comme celui de l'Industrie et celui des Richesses Naturelles. Le travail accompli récemment en ce sens devrait bientôt donner des résultats tangibles, à l'avantage de toute notre population et particulièrement à celui de la classe ouvrière de notre province.

Mais il ne suffit pas de provoquer la naissance d'industries nouvelles pour que le problème du chômage disparaisse de notre scène économique. Il faut aussi que la population laborieuse soit capable de remplir les emplois offerts par ces entreprises nouvelles; il faut qu'elle soit prête à s'intégrer à une structure d'emplois qui peut comporter des exigences plus sévères quant aux connaissances requises. Il y a une raison bien simple à cela, car il existe un rapport inverse entre le niveau de chômage et celui de l'éducation. Des études démontrent que les personnes dont le niveau de scolarité est insuffisant courent énormément plus de risques d'être touchées par le chômage que celles qui ont longuement fréquenté les institutions d'enseignement. Cette situation découle du progrès technique qui demande de plus en plus de préparation académique chez ceux qui recherchent des emplois. Avec l'arrivée de la mécanisation et de l'automatisation, ce phénomène social s'est précisé et exerce déjà ses effets. L'administration des commerces, des entreprises et des gouvernements est également plus compliquée. De nouvelles occupations sont créées, mais elles réclament toutes de ceux qui y aspirent un degré de préparation élevé. Nous découvrons même le paradoxe suivant: d'un côté, il y a beaucoup plus de travailleurs que

d'emplois disponibles, alors que, de l'autre, c'est le contraire: on manque de main-d'œuvre. Par moments, surtout l'été, il arrive dans certaines régions qu'il y a presque autant d'emplois offerts que de personnes sans travail. Mais ces emplois ne peuvent être occupés par ceux qui chôment à cause de l'absence des qualifications qu'il leur faudrait pour cela. On peut donc dire qu'une partie, parfois assez forte, du chômage est provoquée par le manque de connaissances techniques et administratives de ceux qui se trouvent sans travail.

On comprend aisément dès lors pourquoi le gouvernement du Québec accorde autant d'importance aux réformes à accomplir dans le domaine de l'éducation. Pour les mêmes raisons, il a cru urgent de faciliter à la population l'accès aux maisons d'enseignement, en instituant dès cette année, au moins partiellement, le régime de l'éducation gratuite. Ce n'est là encore qu'un début car il nous reste beaucoup à faire dans ce domaine. Nous sommes cependant persuadés que c'est par l'éducation accrue et étendue à tous que non seulement le peuple canadien-français pourra s'affirmer et développer ses qualités intellectuelles et morales, mais encore qu'il pourra enfin voir le jour pas trop lointain où le chômage forcé de sa jeunesse et de ses pères de famille aura fini d'être une menace permanente.

En cette Fête du Travail, j'ai voulu vous faire part à titre de Premier ministre, du souci qu'a le gouvernement actuel d'assurer à la classe ouvrière et à la population en général la justice et la sécurité dans l'ordre et le progrès.